



**Générateur de croissance !**



## PLAN ACTION 2016

La Région Nouvelle-Aquitaine avec 2,8 Millions d'hectares de forêt dont 1,8 million d'hectares en Aquitaine, 572 000 hectares en Limousin et 419 000 hectares en Poitou-Charentes confirme sa position de **1ère Région forestière française**. Avec 370 millions de m<sup>3</sup> sur pieds, 10 millions de m<sup>3</sup> transformés chaque année, 17 000 entreprises concernées, la filière est essentielle au développement économique de la Région, mais elle joue aussi un rôle essentiel dans l'articulation et la cohésion entre le milieu rural et le tissu métropolitain.

Comme le mentionne le Directeur du Développement Economique du Conseil Régional dans son courrier du 30 Novembre 2015 à l'attention des pôles et clusters régionaux, « **le regroupement des régions Aquitaine, Limousin, et Poitou Charentes à partir du 1er janvier 2016 représente une véritable opportunité pour le développement économique et la valorisation des compétences de ces territoires**».

Cette opportunité est encore plus importante pour Xylofutur que pour les autres Pôles régionaux car il est possible de mettre en œuvre **des synergies de compétences et de savoir-faire, d'usage de la ressource Bois, de mobilisation d'essences différentes et complémentaires** (pin, chêne, chêne rouge, hêtre, douglas, peuplier, robinier, mélèze...).

Toutefois cela nécessite des moyens particuliers, car contrairement aux autres Pôles dont les adhérents sont concentrés autour des métropoles, **les entreprises de la filière sont réparties sur le territoire régional entier et elles font le lien entre les métropoles et le tissu rural**.

Pour la filière « Forêt, Bois Papier Chimie » régionale, **cette opportunité ne pourra donc se traduire en réalités et coopérations opérationnelles qu'à la condition que l'innovation et la R&D qui la sous-tend soient encouragés et soutenus activement**. Le Pôle de Compétitivité Xylofutur est entré dans sa 10ème année et a fêté cet anniversaire le 03 juillet 2016. **Le Pôle est là pour accompagner les innov'acteurs** (les acteurs de l'innovation et de la R&D) dans le respect de son contrat de performance 2015 - 2018. En effet :

- **la R&D sur le matériau bois accuse, malgré cet accompagnement, un retard très important vis-à-vis des matériaux que sont le béton, l'acier et le plastique qui représentent encore 95 % de l'effort de R&D !** Le bois dans la construction va passer de 10 % à 30 % dans le neuf au cours des 10 prochaines années, et sans un accompagnement des acteurs régionaux, il y a un risque que ces constructions soient mises en œuvre avec des essences importées, et par des acteurs autres que Régionaux ou Français.
- La caractérisation chimique du bois n'a pas bénéficiée de suffisamment de R&D, ce qui compromet la capacité de la filière à saisir **l'opportunité de passage de 7 à 17 % de molécules bio-sourcées dans la chimie fine ou de commodité dans les 15 prochaines années**. L'étude qu'a menée l'ADEME avec la contribution de Xylofutur en 2015 le démontre.
- La R&D sur les feuillus, a par exemple, été négligée que ce soit du point de vue de la caractérisation des essences pour leur utilisation en construction comme pour la caractérisation des molécules utilisables en chimie fine ou chimie de commodité, occasionnant un manque à gagner et un déficit à l'export à l'échelle nationale. **Pour la Région ALPC, il convient évidemment d'accompagner les acteurs autour des essences que sont le châtaignier, le chêne, le hêtre ou le peuplier, tout en poursuivant le développement des résineux : Pin maritime et Douglas.**

**Mais la filière, c'est aussi moins de 0,5 % du Chiffre d'Affaires consacré à la R&D...** Or quand on sait que 100 000 € de R&D génèrent autour de 500 000 € d'investissement productifs et commerciaux, et un chiffre d'affaire équivalent, cela représente un potentiel de 7 emplois industriels pour un investissement initial de 100 000 €.

## PLAN D'ACTION 2016

Durant l'automne, la Gouvernance du Pôle s'est mobilisée (bureau et financeurs) afin de produire un **plan d'action synthétique, pragmatique et évolutif pour l'année 2016**.

Ce plan d'action tourne autour de la préparation au déploiement de nos 4 métiers et notamment du nouveau métier d'usine à croissance sur **l'ensemble du territoire régional**.

Il s'inscrit clairement dans le cadre de l'ambition affichée par le **Président de la Région ALPC** :  
**«Construire avec les professionnels un grand plan stratégique régional de la Filière Forêt-Bois-Papier»**

qui devra comporter plusieurs axes eux-mêmes liés aux **trois Domaines d'Activités Stratégiques (DAS) de Xylofutur** :

- Une stratégie d'exploitation différenciée par massifs et essences (**DAS Forêt**),
- Un soutien au développement de la construction bois (**DAS Bois**),
- Une gestion prévisionnelle des capacités par essences (**DAS Forêt**),
- Un développement régulé de la chimie verte et du Bois énergie (**DAS Chimie**).

Ce plan d'action nécessite un investissement financier et humain pour mettre réellement à profit la **triple complémentarité «Usages, Essences, et Savoir Faire»** qu'offre la Nouvelle Grande Région et mettre en œuvre les projets innovants bâtis sur ce socle.

Le plan d'action 2016 est bâti autour de **5 priorités** dans lesquelles s'inscrivent des actions précises décrites ci-après, et basées sur les 4 métiers du Pôle :

- 0 - **Maintenir et redynamiser les flux de projets de R&D+I ! Cette priorité est permanente !**
- 1 - **Améliorer le Maillage du Territoire et l'Ancrage Local, l'articulation Local - Global,**
- 2 - **Préparer le déploiement opérationnel sur la Grande Région,**
- 3 - **Usine à croissance : porter les résultats de Recherche et les entreprises plus près des marchés : Pôle 3.0 - NFI nouvelle France industrielle,**
- 4 - **Continuer à Informer et orienter les décideurs politiques : Stratégie Bio économie, PNFB, Plan Recherche développement & Innovation 2025 ... Ce qui valorise les acteurs aquitains.**

Dans ces 5 priorités s'inscrivent des actions précises décrites ci-après, et basées sur les 4 métiers de Xylofutur :

**Priorité 0 - Maintenir et redynamiser les flux de projets de R&D+I. Les actions prioritaires :**

- **Améliorer et enrichir la communication numérique - Web et publications (Métier 1)**
  - Revoir la structure et le contenu du site Web pour le rendre plus lisible et diminuer la profondeur, le rendre plus interactif, rendre visibles les adhérents (annuaire amélioré et carte des adhérents),
  - Etablir des liens avec d'autres sites web (journaux, ...) pour augmenter le trafic,
  - Promouvoir les adhérents (publi- reportages, bannières) et diffuser ces informations via les sites partenaires,
  - Introduire un accès au site par type d'acteurs : Vous êtes «Vos besoins » Nos réponses renvoyant sur les métiers, actions collectives et services d'accompagnement,
  - Préparer la mise en place d'un service de veille stratégique et d'intelligence économique sur l'évolution des entreprises, l'évolution des marchés et des technologies. Une première étude des besoins montre qu'un service de veille très simple de type «e réputation - visibilité» permettrait d'inciter les acteurs à engager des plans de veilles plus stratégiques, tout en définissant le mode de financement de ce service,
  - Enrichir le contenu de la newsletter l'Envoi du Bois (passer de une à deux pages), Elaborer 2 numéros spéciaux centrés sur un maillon ou un groupe d'acteurs, sur une thématique spécifique,
  - Réaliser un numéro spécial de l'ESPRIT DES BOIS sur la GRANDE REGION ALPC, les perspectives que cela ouvre pour l'ensemble des acteurs. Ce Numéro comprendra des monographies, des interviews et des présentations d'acteurs des 4 communautés d'intérêts représentées dans le Pôle : Entreprises, Centres de Recherche, Institutions et Collectivités, Investisseurs. Il sera centré sur les projets de R&D et d'innovation portés par ces acteurs, sur les perspectives de nouveaux projets de R&D possibles conformément aux priorités que les «anciennes régions» ont décidées. Ce numéro pourra inclure les possibilités en collaboration avec un autre région de France, pour montrer l'ouverture d'esprit de Xylofutur et la capacité des acteurs à se déployer au-delà de leur propre Région.
- **Améliorer la communication événementielle (Métier 1) et la présence sur des salons avec les adhérents ou pour les représenter.** Le Pôle réalisera notamment deux «XyloDating» (rencontres recherche - Industrie - Investisseurs - 50 personnes), un Xylo to Business (rencontres d'affaires).

Les salons et événements visés en 2016 sont notamment :

- Le Colloque ECOFOR (Regards Croisés sur la Forêt - 29 janvier,
- Colloque National Réhabiliter avec le bois et les matériaux biosourcés du 03 Février - Paris,
- La 15ème journée des pôles de compétitivité le 04 Mars à Paris,
- le Forum Bâtiment Durable des 07 et 08 mars à Lyon,
- Le salon AQUIBAT du 16 au 18 Mars - Bordeaux,
- Le Forum Bois Energie - Nancy 15 et 16 Mars,
- Le Forum International Bois Construction - Lyon 14 au 16 Avril 2016,
- Le Salon Réhabilitation Bois - 4 Mai - Bordeaux,
- Le Carrefour international du Bois - 1<sup>er</sup> au 3 juin - Nantes,
- Le salon international FOREXO les 14, 15 et 16 Juin à Mimizan,
- Les rencontres du GDR Foret Bois les 06 et 07 Novembre - Bordeaux.
- **Le salon EXPOBOIS du 22 et 25 Novembre à Paris Villepinte dont le thème sera centré sur l'innovation et la R&D et sur la Région ALPC, suite aux discussions entamées par le Pôle avec les organisateurs, ce qui permettrait de donner une visibilité accrue aux adhérents notamment vis-à-vis d'acteurs internationaux. Chaque année, une région sera mise à l'honneur, et pour cette première édition il s'agirait de la Région ALPC**

Le Pôle sera également actif sur les événements régionaux : Klauss, 7 ans Après ! 23 janvier - Marquèze, Rencontres avec les Communautés de Communes et Agences de Développement économiques du Bassin d'Arcachon co-organisées par Smurfit Kappa.

- Rencontrer régulièrement les adhérents (fidélisation) **individuellement** et par **maillons de la chaîne de valeur** pour mieux comprendre leurs objectifs scientifiques et techniques et les transformer en pré projets ou en projets. Pour cela le Pôle renforcera notamment le DAS Forêt (**Métier 1**).
- Cibler la communication événementielle et numérique en fonction du profil des adhérents : entreprises (PME <> Groupes, Laboratoires et Centres de Recherche, maillons de la chaîne de valeur (**Métier 1**) en incluant plus d'acteurs **des marchés finaux** de la chaîne de valeur, en visant les segments sous représentés (Négoce, Distribution, équipements, logiciels) et en incluant les adhérents de type **organismes financiers**. Mieux «segmenter» les adhérents est essentiel pouvoir diriger l'information de manière plus ciblée en s'appuyant sur une représentation de la chaîne de valeur : Marchés, segments d'activités, domaines scientifiques.
- Fournir plus de **valeur ajoutée dans l'ingénierie de projets** (Xylo Ingénierie) et monter 3 ateliers de détection - montage de pré projets, c'est-à-dire un par axe stratégique (**Métier 2**). Cette action a été entamée en 2015 et il est apparu nécessaire de la reconduire et de l'améliorer.
- Mettre en place un **calendrier plus détaillé et explicite des AAP - Appels à projets et AMI - Appels à Manifestations d'intérêt nationaux, régionaux et européen** : FUI, ANR, ADEME, PIA, Conseil Régional : appels d'offres Sciences et Recherche, Appels d'offres Industrie, développement durable, H2020, Eurostars, SMEs Instrument, COSME, Inno-sup,... (**Métier 2**).

- **Adapter le processus de labellisation** aux projets confidentiels et bipartites (**Métier 2**). En effet, les financeurs du Pôle qui accordent des subventions souhaitent s'appuyer sur l'expertise de celui-ci, afin d'avoir une vision globale des actions R&D menées par les acteurs sur les projets «non collaboratifs».
- Accompagner la mise en place de **nouveaux AMI** (Appels à Manifestations d'Intérêt) et d'APP (Appels à Projet), de crédits, lignes budgétaires pour la R&D et Innovation, notamment à travers la mobilisation de financements du PIA 3 (**Métier 2**). Des démarches seront effectuées en ce sens notamment sur l'Axe stratégique Chimie en lien avec l'ADEME, et sur l'axe Bois notamment avec BPI, le PIA, FBF.

### Priorité 1 - Améliorer le Maillage du territoire et l'Ancrage Local, l'articulation Local-Global :

- Nouer des partenariats stratégiques avec les Communautés d'agglomération, les Départements (volet Développement durable), les CCI et Chambres des Métiers et Artisans, Les Agences de développement et d'innovation pour identifier et inscrire plus d'entreprises dans l'écosystème (**Métier 1 - volet «partenariats stratégiques»**).

Il s'agit d'établir des conventions « cadre » avec les Collectivités telles que les GAL (groupement d'acteur locaux), les Pays, les Communautés de Communes et Communautés d'agglomération, les Métropoles, pour contribuer au développement des Zones d'équilibres, des Zones d'activités et établir de liens entre les secteurs & spécialités présentes ou à développer et la filière bois (fertilisation croisées des secteurs tels que la mécanique avec la filière bois, le tourisme et la filière bois,... ). Le contexte particulier et les possibilités qu'offre le programme FEADER-LEADER sera exploré pour accroître la présence du Pôle sur les Territoires

La Loi NOTRe impose en effet à tous les Pôles de Compétitivité de s'adapter à la redistribution des compétences entre les Communes, les Départements, la Région et notamment de la compétence «développement économique» ou «Agriculture et Forêt».

- **Définir et mettre en œuvre une coopération avec les Départements, les Métropoles, les Etablissements Publics d'aménagement**, dans le respect de la loi et de la redistribution des compétences. Les départements ont notamment des besoins de constructions bois et de bois construction ou d'achat local, d'aménagement des espaces urbains, mais le Pôle peut et doit leur apporter son soutien sous plusieurs formes, en fonction de leurs besoins, par une contribution associant l'expertise du Pôle et de certains de ces adhérents, sur le respect des normes environnementales (ISO 14 000) ou de la Responsabilité Sociétale (ISO 26 000). En effet, en soutenant ou en s'appuyant sur Xylofutur, les Collectivités peuvent améliorer leur performance sur ces 2 référentiels. En répondant aux besoins des Collectivités, le Pôle porte ses adhérents plus près des marchés (**Métier 4, Usine à Croissance**). A ce titre, Xylofutur est activement engagé sur les journées organisées par le Département 33 relatives à l'Achat Public, et notamment la journée du 28 Avril 2016.

## 2 - Préparer le déploiement opérationnel sur la Grande Région et sur des «régions pilotes» :

- Développer des liens et partenariats avec les services de l'Etat en Région, les représentants des professionnels et interprofessions de la Grande Région et les Centres de Ressources, d'Enseignement et de Recherche (**Métier 1**). Pour cela, le Pôle s'appuiera en particulier sur son Conseil Scientifique, dont les membres (Universités et Ecoles) ont des coopérations académiques très actives et seront moteurs sur le développement de ces collaborations.
- Faire de l'Edition de la Revue mensuelle **L'ENVOI du BOIS 2016, un numéro spécial sur la REGION Nouvelle Aquitaine** pour l'Assemblée Générale de Xylofutur qui aura lieu le 1<sup>er</sup> Juillet 2016. (**Métier 1**).
- Comprendre et Analyser les besoins des entreprises de la Grande Région et ne déployer des métiers et services du Pôle qu'en fonction des besoins (**Métier 2 et Métier 3**). Il convient en effet de ne pas avoir de redondance avec l'accompagnement à l'innovation déjà présent. Les interviews d'acteurs pour l'Edition spéciale **REGION Nouvelle Aquitaine** permettront d'avoir une vision générale des besoins sur ces territoires et des possibilités de collaboration RDI.
- Le Pôle a également entrepris d'étudier la faisabilité de déployer une antenne en Région Rhône Alpes, la seconde région Pour la filière Forêt Bois en France. Ce déploiement permettrait de **valoriser au-delà de la frontière aquitaine, les résultats de recherches, savoir-faire développés sur la Région Aquitaine** et permettrait **d'élargir la base des adhérents**, tout en **générant de nouveaux projets de Recherche et Développement**, en fonction des besoins sensiblement différents du territoire Auvergne Rhône Alpes. Le Territoire serait la Région Rhône Alpes et l'antenne serait déployée sur la Communauté de Communes du Haut Bugey (Oyonnax) situé dans le département de l'Ain, premier département forestier de Rhône Alpes. L'étude est réalisée sur des financements spécifiques afin que les ressources financières de la REGION Nouvelle Aquitaine restent dédiées aux entreprises et membres du Territoire d'origine du pôle.

## 3 - Usine à croissance (métier 4) : porter les résultats de Recherche et les entreprises plus près des marchés : Pôle 3.0 - NFI nouvelle France industrielle.

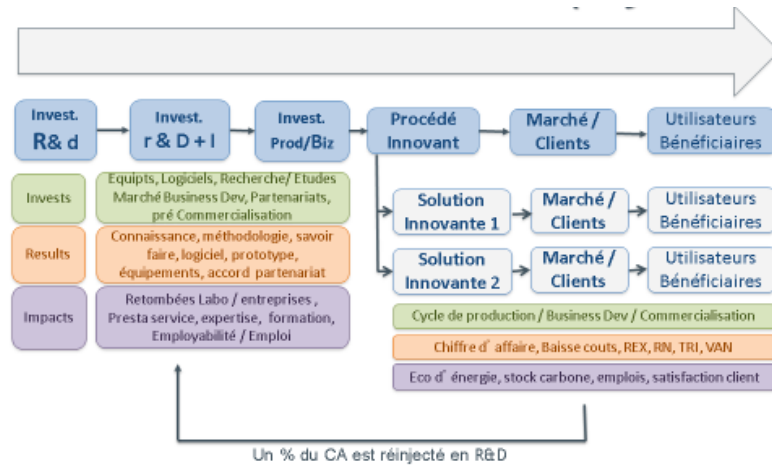
- **Revue du portefeuille de projets de RDI** : Avec l'appui des commissions de labellisation, le Pôle a mis en place **une revue permanente des projets de RDI** afin de détecter des possibilités de valorisation ou de quantifier les résultats de projets ayant été valorisés. La méthodologie comprend trois étapes :

1 - retracer l'**historique du projet et préciser son avancement (investissements matériels et immatériels, Résultats, Impact)**, voir où se situe le projet en terme de Valorisation, d'exploitation d'industrialisation ou de commercialisation tout en (re)définissant les couples produits marchés,

2 - construire le **modèle d'affaire (ou Business Modèle = modèle partenariat + modèle économique et clés de répartition de la valeur)**,

3 - expliciter le projet suivant la grille AFIC- Association Française des Investisseurs en capital/Investissements en capital-risque et capital développement - le placer par brique ou dans sa globalité dans les référentiels : TRL, Technos Clés, Objectifs du pôle, Analyse des risques, pour que **les investisseurs puissent voir comment les risques liés à l'investissement peuvent être maîtrisés.**





### Etape 1 – Audit Flash de projet de RDI

- Etudier la création d'un label « produit issu de la R&D » et de l'innovation Française (Métier 1, Métier 4)

Mieux faire savoir ce qu'ont réalisé les acteurs de l'écosystème est impératif. Cela conditionne la pénétration des offres innovantes issues de la R&D sur les 10 marchés que la filière vise.

Par la création d'un label «Xylofutur - Produit ou service innovant issu de la R&D française» le Pôle entend donner de meilleure visibilité et lisibilité à ces offres, tout en rassurant et en encourageant les acteurs du marchés à s'inscrire dans une démarche d'achat responsable, en circuit court, avec une empreinte carbone maîtrisée.

Toutefois, il faut avoir conscience que les labels et certifications se sont multipliés ces dernières années, et il est important que ce label soit correctement articulé avec les labels existants et soit accordé par un ou des organismes de référence.

C'est pourquoi cette réflexion a été entamée avec le FCBA, et le Pôle consultera notamment des organismes comme Aquitaine Carbone, les promoteurs de labels tels que l'association BBCA - Bâtiment Bas Carbone afin de construire une démarche efficace et pérenne. Le Label pourrait concerner des Produits et service comme des réalisations intégrant des innovations issues de la R&D, ou encore des démarches de construction et réalisation d'ouvrages permettant l'émergence de nouveaux projets et thèmes de recherche (Logique Living Labs ou laboratoires vivants)

4 - Continuer à Informer et orienter les décideurs politiques : Stratégie R&D Bio économie, PNFB, CSF commission Recherche & Innovation, Feuille de Route nationale «Recherche Développement & Innovation 2025».

Xylofutur s'implique et continuera de s'impliquer régulièrement dans les travaux des instances nationales et régionales afin que soient mises en place les conditions stratégiques, réglementaires, législatives et financière du développement de la R&D et de l'innovation en Région et à l'échelle nationale.



Participations aux études et présence lors d'évènements et ateliers, notamment tournant autour du sujet du financement de la R&D et de l'innovation en collaboration avec les structures «filières» ou «finance» : BPI, CDC, Pôle Finance et Innovation. Xylofutur restera force de proposition comme pour l'élaboration de la Stratégie R&D bio économie 2025 : financer et accompagner la R&D et l'innovation - avec les organismes tels que CDC, INRA, FCBA, IRSTEA, IAE de Bordeaux, Kedge Business School ...

De manière générale, les SHES - Sciences humaines économiques et sociales ou sciences «douces» sont en effet extrêmement importantes pour la bonne valorisation des sciences dites dures, par l'apport qu'elles peuvent avoir pour la prise de décision (Stratégie) ou pour le support à l'innovation (marketing) et n'ont pas (encore) la place qu'elles méritent dans la politique nationale.

Le Pôle de Compétitivité XYLOFUTUR, remercie l'ensemble de ses adhérents et les institutions qui le soutiennent.



### Contacts Pôle de Compétitivité Xylofutur

#### Directeur

François TAMARELLE Tél : 06 71 37 63 09

#### Assistante de Direction

Martine COSSON Tél : 05 56 81 54 87

#### Responsable Communication - Animation

Annick LARRIEU-MANAN Tél : 05 56 87 06 62

#### Chefs de Projet

Marina LOPEZ-GUIA Tél. 06 15 25 62 16

Thomas RANCHOU Tél : 09 50 85 74 58

#### Chargée d'animation Actions «Performance»

Mélanie COVAS Tél : 06 89 15 22 66

#### Coordinatrice «Actions Performance»

Céline CHAMPARNAUD Tél : 06 81 47 56 94